

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2287

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 59

À l'alinéa 3, supprimer le mot :

« concernés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.